Semaine 17 - Avril 2012
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

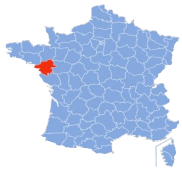

Le bilan idyllique de la DGFIP !

Le 13 avril 2012, le Comité Technique de Réseau de la DGFIP a de nouveau été convoqué.

Petit rappel : la séance du 26 mars dernier s'était terminée par le départ de toutes les délégations syndicales et le vote unanime contre le projet de règlement intérieur du CTR, alors que l'Administration n'avait pas voulu aborder le bilan des 4 ans de DGFIP. Cette fois-ci, le président avait l'accord du Directeur Général pour évoquer le bilan, ce qu'il n'a pas manqué de faire.

Au cours de 45 minutes de présentation, il a donc dressé un tableau idyllique de *"cette réforme porteuse d'une ambition citoyenne et d'une ambition sociale"* qui aurait amélioré le service aux usagers et aux élus, renforcé la lutte contre la fraude fiscale tout en consolidant la place de la DGFIP dans la chaîne de la dépense. Parallèlement, les personnels auront bénéficié d'un espace professionnel plus large grâce aux statuts unifiés, de règles de gestion reprenant le meilleur des anciens systèmes et de la revalorisation de l'IMT. De plus, ils ne seront pas soumis à la PFR (Prime de Fonction et de Résultat).

Il est bien évident que la délégation F.O. a écouté avec incrédulité ce déluge d'autocongratulation et elle s'est inquiétée de savoir si le vocable bilan avait la même signification de part et d'autre de la table, car cela ne correspondait pas à ce que de nombreux agents ressentaient, et le rapport semestriel de l'observatoire ministériel était là pour le démontrer.

La délégation a donc réitéré sa demande d'un véritable bilan sur l'emploi à la DGFIP, les conditions de travail, l'exercice des missions, la restructuration du réseau, d'autant plus nécessaire que des acteurs extérieurs ne se sont pas privés de le faire.

La discussion sur le bilan devrait se poursuivre dans une configuration qui n'a toujours pas été clairement définie. L'administration s'est engagée à programmer un CTR « État des services » annuellement.

Dernier point de l'ordre du jour, compte tenu de précisions juridiques à apporter au texte, l'adoption du règlement intérieur du Comité Technique de Réseau a été renvoyée d'un commun accord à une prochaine réunion. En conséquence, les règlements intérieurs des CTL ne pourront être adoptés qu'à l'issue de cette nouvelle consultation.

Pour terminer cette séance, le Syndicat est intervenu pour dénoncer les graves dysfonctionnements et le mépris affiché à l'encontre des représentants du personnel du CTL des Bouches du Rhône où, par un tour de passe-passe, le président avait transformé le report d'une réunion, demandée par les délégations syndicales, en première convocation boycottée par OS.

LETTRE QUI SOIGNER : LE MALADE OU NOTRE COMPTABILITÉ ?

Selon un communiqué de la Fédération Hospitalière de France, 10.000 emplois ont été supprimé dans les hôpitaux Français en 2009 et ce chiffre devrait être dépassé en 2010!

Ce serait donc plus de **20 000 suppressions d'emplois** dans les hôpitaux **en deux ans**! «Bientôt nous serons contraints de nous demander qui soigner: le malade ou notre comptabilité?»

Selon les chiffres de l'OCDE, la France figure en queue de peloton pour ses effectifs infirmiers par lit de soins aigus: 59 pour 100 lits, quand on en compte 77 en Allemagne, 140 en Italie, 162 aux Etats-Unis… et 310 au Royaume Uni.» **Ils ont supprimé des lits!**

Un médecin témoigne :

«A l'heure actuelle selon les chiffres officiels de l'OCDE on ne dispose en France que de 3,6 lits de soins aigu pour 1000 habitants, soit moitié moins qu'en Allemagne et plus de deux fois moins qu'au Japon» **Mais pas les malades!**

Récemment, une aide-soignante me confiait les exploits de son service qui s'occupe de personnes âgées. Il avait réalisé une économie de 7.000 euros de couches sur l'année! La recette? «On nous demande de ne changer ces protections que lorsque le témoin d'humidité est saturé.» Mais, poursuit-elle «les économies d'hygiène se transforment très vite en dépenses de soins pour traiter les rougeurs et les infections que tu peux imaginer.»

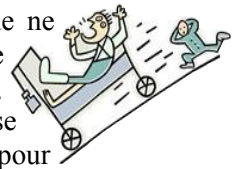

La tarification à l'activité, (T2A), la nouvelle gouvernance de l'hôpital, la Loi HPST de 2009 forment la trilogie de la désintégration programmée d'une santé publique, dans laquelle le malade sera traité dans des unités de production de soins, délivrés par des infirmières industrielles, dont le sourire pourra souvent prendre l'aspect d'une seringue.

On ne peut à la fois courir après les recettes et diminuer les moyens pour réaliser le travail. Le management sans ménagement devient la règle dans un trop grand nombre d'hôpitaux. Oui la politique imposée aux établissements hospitaliers est directement responsable de la dégradation insoutenable des conditions de travail et de la qualité des soins.

Nombreux sont les établissements qui sont passés en mode dégradé pour ne plus être capable d'assurer la moindre qualité. Le mode dégradé c'est l'acceptation de ne plus pouvoir garantir la qualité des soins mais d'assurer la seule sécurité.» Oui nous trouvons cette situation insupportable, non seulement parce qu'elle porte au cœur de nos métiers, qu'elle dégrade les soins, mais aussi parce qu'elle entraine des professionnels dans un cadre maléfique qui n'est acceptable pour personne.

Site de la Confédération FO

FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
Rédaction : Chrystelle TONNELIER - M-Claire DOMINICI - Pascal PERRON - Gilles BELIN -